



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.  
GENERALE

A/39/121  
S/16383  
5 mars 1984

ORIGINAL : FRANCAIS

ASSEMBLEE GENERALE  
Trente-neuvième session  
Points 20 et 64 de la liste préliminaire\*  
LA SITUATION AU KAMPUCHEA  
ARMES CHIMIQUES ET BACTERIOLOGIQUES  
(BIOLOGIQUES)

CONSEIL DE SECURITE  
Trente-neuvième année

Lettre datée du 2 mars 1984, adressée au Secrétaire général  
par le Représentant permanent du Kampuchea démocratique  
auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint, pour votre information, le texte d'une déclaration datée du 22 février 1984 du Professeur Thiounn Thoeun, ministre, membre du Comité de coordination pour la santé et les affaires sociales du Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique, dénonçant et condamnant l'intensification de l'emploi de l'arme chimique par les agresseurs vietnamiens contre la population du Kampuchea.

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir porter ce texte à la connaissance du groupe d'experts sur l'application du Protocole de Genève de 1925 et de le faire circuler comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre des points 20 et 64 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent du  
Kampuchea démocratique,

(Signé) THIOUNN Prasith

\* A/39/50.



## D E C L A R A T I O N

DU PROF. THIOUNN THOEUN, MINISTRE, MEMBRE  
DU COMITE DE COORDINATION POUR LA SANTE ET LES  
AFFAIRES SOCIALES DU GOUVERNEMENT DE COALITION  
DU KAMPUCHEA DEMOCRATIQUE  
DENONCANT ET CONDAMNANT L'INTENSIFICATION DE L'EMPLOI  
DE L'ARME CHIMIQUE PAR LES AGRESSEURS VIETNAMIENS  
CONTRE LA POPULATION DU KAMPUCHEA

Le 21 février 1984, vers deux heures de l'après-midi, un avion vietnamien de type MIG a survolé la région frontalière Kampuchea-Thaïlande, effectuant à grande échelle des épandages de produits chimiques toxiques sur les provinces de Koh Kong, Pursat et Battambang. Ces produits de couleur jaune et blanche sont tombés sur les feuilles des arbres, les cultures, les toits des maisons, dans les étangs, les mares, les rivières, les puits et les jares.

Il s'agit là de la dernière en date d'une longue série de crimes de génocide perpétrés par les agresseurs vietnamiens à l'encontre de la population kampuchéenne depuis leur agression et leur occupation du Kampuchea, qui a déjà fait à ce jour plus de 2.500.000 morts.

1. Au cours de la présente saison sèche 1983-1984, les agresseurs vietnamiens ont recours, comme lors des précédentes saisons sèches, à l'emploi des produits chimiques toxiques pour exterminer le peuple du Kampuchea et l'Armée Nationale du Kampuchea Démocratique. Hormis l'épandage de ces produits à partir d'avion, ils ont mis en oeuvre d'autres moyens: soit tirer des obus de gaz toxiques à partir des canons de 105mm, des mortiers de 82mm et 60mm, soit faire dégager à partir des tubes contenant des produits toxiques, placés au pied des arbres et disséminés dans la forêt, des émanations de gaz asphyxiants qui empoisonnent ou tuent toute personne s'en approchant. Par ailleurs, les agresseurs vietnamiens ont utilisé des agents vietnamiens, notamment des femmes pour mettre du poison dans des gâteaux et autres produits de consommation mis en vente sur le marché.

/...

2. Depuis novembre 1983, les agresseurs vietnamiens ont recours à une nouvelle méthode dans l'utilisation des produits toxiques. En effet, ils ont mis sur pied des groupes d'experts qui se servent des seringues pour injecter du poison liquide dans des étangs, mares et rivières. En sont morts ou atteints de maladies infectieuses des poissons qui y vivent ou des bêtes qui viennent s'y désaltérer. Il en est de même pour les personnes qui consomment cette eau, ces poissons et bêtes.

Ces produits toxiques n'entraînent pas une mort immédiate. Ils provoquent, chez les personnes intoxiquées, tout d'abord la toux, des vomissements répétés, des maux de gorge, des diarrhées continues, la fièvre puis l'apparition d'éruptions bulbeuses sur tout le corps. Au bout de deux ou trois mois, les victimes meurent.

Depuis le début de la présente saison sèche 1983-1984, du mois d'octobre 1983 au mois de janvier 1984, les agresseurs vietnamiens ont intensifié l'emploi des produits chimiques toxiques pour exterminer la population kampuchéenne dans les provinces de Battambang, Siemreap, Kompong Thom, Preah Vihear, Kratié, Kompong Speu et Kampot.

3. Ces crimes de génocide, perpétrés au moyen de l'emploi systématique et à grande échelle de l'arme chimique sans discrimination à l'encontre du peuple kampuchéen montrent encore plus clairement:

Primo: La nature barbare de la guerre d'agression vietnamienne au Kampuchea.

Secundo: La politique de génocide menée par les agresseurs vietnamiens à l'encontre du peuple du Kampuchea.

Tertio: L'impasse totale à laquelle les a acculés la lutte chaque jour plus puissante, menée par le peuple du Kampuchea et l'Armée Nationale du Kampuchea Démocratique.

Les agresseurs vietnamiens ont intensifié l'emploi de l'arme chimique pour pallier au manque d'effectifs dont souffrent leurs troupes au Kampuchea ou en guise de renfort pour leurs troupes gagnées par le défaitisme et la démoralisation, en passe de subir la défaite finale que leur infligent le peuple du Kampuchea, l'Armée Nationale et les guérilleros du Kampuchea Démocratique sur les champs de bataille.

4. Au nom du peuple du Kampuchea et du Gouvernement de Coalition du Kampuchea Démocratique, je dénonce et condamne, avec la dernière rigueur, ces crimes de génocide des agresseurs vietnamiens, commis en violation de la convention de Genève du 17 juin 1925 comme "un crime contre l'humanité".

/...

5. Le peuple du Kampuchea et le Gouvernement de Coalition du Kampuchea Démocratique appellent tous les pays épris de paix et de justice dans le monde, en particulier l'ONU pour qu'ils dénoncent et condamnent encore plus énergiquement ces crimes susmentionnés des agresseurs vietnamiens. Ils les appellent notamment à prendre des mesures efficaces pour contrecarrer les desseins criminels des agresseurs vietnamiens et de leurs maîtres soviétiques qui, par le recours persistent à l'arme chimique, visent à réaliser leur ambition: avaler le Kampuchea et exterminer le peuple du Kampuchea, dans le but de faire du Kampuchea une terre vietnamienne, conformément à leur sinistre stratégie de "Fédération Indochinoise". Le meilleur moyen consiste, pour les pays épris de paix et de justice, à s'unir et continuer à faire pression sur les autorités de Hanoi aussi bien sur le plan politique, diplomatique, économique que financier pour les amener à retirer totalement, immédiatement et inconditionnellement leurs troupes d'agression du Kampuchea, conformément aux cinq résolutions successives de l'ONU, afin de laisser le peuple du Kampuchea décider lui-même de sa propre destinée, sans aucune ingérence étrangère.

Kampuchea Démocratique, le 22 février 1984

THIOUNN THOEUN

Ministre, Membre du Comité de Coordination  
pour la Santé et les Affaires Sociales du  
Gouvernement de Coalition  
du Kampuchea Démocratique

